

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



initiée par la société

MULTI MARKET SERVICES France Holdings

présentée par



ODDO BHF

ETABLISSEMENT PRESENTATEUR ET GARANT

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE MULTI MARKET SERVICES
FRANCE HOLDINGS**



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société Multi Market Services France Holdings a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 5 mars 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Multi Market Services France Holdings.

Le présent document relatif aux autres informations de la société Multi Market Services France Holdings complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Soft Computing, initiée par Multi Market Services France Holdings, filiale de Publicis Groupe S.A. (l'« **Initiateur** » ou « **Multi Market Services France Holdings** »), sur laquelle l'AMF a apposé son visa n° 19-079 par une déclaration de conformité en date du 5 mars 2019 (la « **Note d'Information** »).

Le présent document relatif aux autres informations de la société Multi Market Services France Holdings et la Note d'Information sont disponibles sur les site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Publicis Groupe S.A. (www.publicisgroupe.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Multi Market Services France Holdings (133, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris) et d'Oddo BHF (12, boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09).

Conformément aux dispositions de l'article 221-3 et 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre (telle que définie ci-dessous), afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DE L'OFFRE	4 -
1.1	Rappel des principaux termes et contexte de l'Offre	4 -
	<i>Actions Gratuites</i>	<i>5 -</i>
	<i>Actions Soft Computing auto-détenues</i>	<i>6 -</i>
	<i>Périmètre géographique de l'Offre</i>	<i>6 -</i>
1.2	Motifs de l'Offre	7 -
1.3	Coût de l'Offre	7 -
1.4	Financement de l'Offre	7 -
2.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	8 -
2.1	Renseignements d'ordre général concernant l'Initiateur	8 -
	2.1.1 Dénomination sociale.....	8 -
	2.1.2 Forme juridique.....	8 -
	2.1.3 Siège social	8 -
	2.1.5 Durée.....	8 -
	2.1.6 Objet social	8 -
	2.1.7 Exercice social	9 -
2.2	Renseignements concernant le capital de Multi Market Services France Holdings	9 -
	2.2.1 Montant du capital social.....	9 -
	2.2.2 Répartition du capital et des droits de vote.....	9 -
	2.2.3 Forme des actions et droits et obligations attachés aux actions	9 -
	2.2.4 Pacte d'Associés	10 -
	2.2.5 Cession et transmission des actions.....	10 -
	2.2.6 Instruments financiers non représentatifs du capital.....	10 -
	2.2.7 Autres titres donnant accès au capital	10 -
	2.2.8 Dividendes	10 -
2.3	Gouvernance et contrôle de Multi Market Services France Holdings	10 -
	2.3.1 Gouvernance de Multi Market Services France Holdings.....	10 -
	2.3.2 Décisions de l'associé unique ou des associés de Multi Market Services France Holdings.....	13 -
	2.3.3 Commissaires aux comptes de Multi Market Services France Holdings	14 -
2.4	Description des activités de Multi Market Services France Holdings et Informations financières ... -	15 -
	2.4.1 Principales activités.....	15 -
	2.4.2 Faits exceptionnels et litiges	15 -
	2.4.3 Effectifs	15 -
	2.4.4 Patrimoine – Situation financière – Résultats	15 -
3.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CONTROLANT ULTIMEMENT L'INITIATEUR	16 -
3.1	Présentation générale de Publicis Groupe S.A.	16 -
3.2	Informations financières sélectionnées concernant Publicis Groupe S.A.	17 -
4.	ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT	20 -

1. PRESENTATION DE L'OFFRE

1.1 Rappel des principaux termes et contexte de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 2° et 234-2 du règlement général de l'AMF, Multi Market Services France Holdings, société par actions simplifiée au capital de 3.499.641,30 euros dont le siège social est situé 133, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 444 714 786 au registre du commerce et des sociétés de Paris (ci-après l'« **Initiateur** » ou « **Multi Market Services France Holdings** ») propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Soft Computing, société anonyme au capital de 418.371,60 euros, dont le siège social est situé 55, quai de Grenelle, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 330 076 159, et dont les actions (les « **Actions Soft Computing** ») sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (ISIN : FR0000075517) (ci-après la « **Société** » ou « **Soft Computing** »), d'acquérir dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** ») la totalité des Actions Soft Computing non détenues par l'Initiateur, à l'exclusion des Actions Gratuites (tel que ce terme est défini ci-après) et des 1.680 actions auto-détenues par la Société⁽¹⁾ au prix unitaire de 25 euros par action (le « **Prix de l'Offre** »), qui pourra être suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») dans les conditions qui seront requises par la réglementation qui sera alors applicable. À ce jour, dans le cadre de la réglementation actuelle, dans le cas où, à la clôture de la présente offre publique d'achat simplifiée, le nombre d'actions non présentées à l'offre publique par les actionnaires minoritaires de la société Soft Computing ne représenterait pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de la société Soft Computing, Multi Market Services France Holdings a l'intention de demander à l'AMF, dans un délai de trois mois à compter de la clôture de cette offre publique, la mise en œuvre, conformément aux dispositions des articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, de la procédure de retrait obligatoire moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée de 25 euros par action, nette de tous frais, afin de se voir transférer les actions Soft Computing non apportées à la présente offre publique.

A la date de la Note d'information, l'intégralité du capital social de la société Multi Market Services France Holdings est détenu directement par la société Publicis Groupe S.A., société anonyme dont le siège social est situé 133, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 080 601.

L'Offre fait suite (i) à l'acquisition hors marché par Multi Market Services France Holdings, le 6 février 2019, de 1.736.110 Actions Soft Computing, représentant 82,99 % du capital et 78,10 % des droits de vote de la Société⁽²⁾ auprès de plusieurs actionnaires (le « **Bloc de Contrôle** ») dont notamment les membres fondateurs, M. Eric Fischmeister et M. Gilles Venturi et une partie des membres de leurs familles (les « **Cédants** ») sur la base d'un prix identique au Prix de l'Offre, soit 25 euros par Action Soft Computing et (ii) à la conclusion par l'Initiateur d'engagements d'apport à l'Offre avec les Actionnaires Signataires (tel que ce terme est défini ci-après) portant sur environ 5,74 % du capital de la Société par lesquels ces actionnaires se sont engagés à apporter leurs Actions Soft Computing à l'Offre comme indiqué à la section 1.7.4 de la Note d'Information.

L'Offre revêt donc un caractère obligatoire en application de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF.

⁽¹⁾ Nombre d'actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité que la Société a conclu avec Oddo BHF SCA qui a été suspendu le 19 décembre 2018.

⁽²⁾ Sur la base d'un nombre total de 2.091.858 actions et de 2.223.052 droits de vote théoriques de la Société au 6 février 2019, à la connaissance de l'Initiateur. Il est précisé que les pourcentages de droits de vote indiqués dans la présente note sont calculés à la date du 6 février 2019 après prise en compte (i) des droits de vote théoriques attachés aux actions auto-détenues privées de droits de vote conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF et (ii) de la perte des droits de vote double attachés aux Actions Soft Computing faisant partie du Bloc de Contrôle.

L'Offre porte sur la totalité des Actions Soft Computing non détenues, directement ou indirectement, seul ou de concert, par l'Initiateur, soit, à l'exclusion des Actions Gratuites (tel que ce terme est défini ci-après) et des 1.680 actions auto-détenues par la Société⁽³⁾ à la date de la Note d'Information, un nombre total maximum de 305.690 actions de la Société, représentant environ 14,61% du capital et au plus 19,65% des droits de vote⁽⁴⁾, étant précisé que l'Initiateur a acquis sur le marché 48.378 actions entre le 8 février 2019 et le 4 mars 2019 (inclus) au Prix de l'Offre, conformément à l'intention qu'il avait exprimée dans le projet de note d'information déposé le 7 février 2019 auprès de l'AMF et en application de l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF.

A la connaissance de l'Initiateur, à la date du présent document, les Cédants ne détiennent plus aucune Action Soft Computing.

Oddo BHF SCA (« **Oddo BHF** ») est l'établissement présentateur de l'Offre et garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément à l'article 233-1 du règlement général de l'AMF. L'Offre sera ouverte pour une durée de quinze (15) jours de négociation.

1.1.1 Actions Gratuites

Il est précisé que Soft Computing a attribué gratuitement 41.200 actions, aux termes d'une délibération du Conseil d'administration de Soft Computing en date du 8 mars 2018, dont 36.200 actions gratuites sont en période d'acquisition et ne sont par conséquent pas visées par l'Offre (les « **Actions Gratuites** »)⁽⁵⁾.

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques des Actions Gratuites :

<i>Plan d'attribution gratuite d'actions</i>	
Date d'autorisation de l'AG :	29/10/2015
Date d'attribution par le CA :	08/03/2018
Nombre cumulé d'actions attribuées au titre du plan :	41.200
Nombre cumulé d'actions en cours d'attribution :	36.200
Cours de l'action à la date d'attribution :	13,40 euros
Conditions d'attribution des actions :	Condition de présence
Période d'acquisition :	34 mois (1 ^{er} janvier 2021)

⁽³⁾ Nombre d'actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité que la Société a conclu avec Oddo BHF et qui a été suspendu le 19 décembre 2018

⁽⁴⁾ Sur la base d'un nombre total de 2.091.858 actions et d'au plus 2.223.052 droits de vote théoriques (sans prise en compte de la perte des droits de vote double attachés aux Actions Soft Computing en cas d'apport à l'Offre) de la Société au 6 février 2019, à la connaissance de l'Initiateur

⁽⁵⁾ Un bénéficiaire d'actions gratuites ayant quitté la Société, les 5.000 actions gratuites dont il était le bénéficiaire ont été annulées. Les 36.200 actions gratuites étant en période d'acquisition, elles ne sont pas émises à la date du présent document.

Mode d'attribution :	Attribution d'actions nouvelles
Provision constatée au bilan :	52.000 euros
Période de conservation :	Aucune

Ces Actions Gratuites n'ont pas encore été émises par la Société. En application des articles L. 225-197-7-1 et suivants du code de commerce, leur attribution ne deviendra définitive qu'à l'issue d'une période d'acquisition de trente-quatre mois, soit le 1^{er} janvier 2021. Aucune période de conservation de ces Actions Gratuites n'est prévue.

Par décision en date du 5 février 2019, le Conseil d'administration de la Société a décidé de lever la condition de présence des bénéficiaires des Actions Gratuites (hors cas de démission des bénéficiaires des Actions Gratuites) figurant dans le plan d'attribution gratuite d'actions en date du 8 mars 2018.

Comme précisé à la section 1.7.2 de la Note d'Information, l'Initiateur et chaque titulaire d'Actions Gratuites ont conclu un accord de liquidité aux termes duquel l'Initiateur a consenti à chaque titulaire un engagement de liquidité des Actions Gratuites qu'il détiendra à l'issue de la période d'acquisition.

1.1.2 Actions Soft Computing auto-détenues

La Société a signé le 27 mars 2017 un contrat de liquidité avec la société Oddo BHF.

Ce contrat a pour objet de donner mandat à Oddo BHF pour intervenir pour le compte de la Société sur le marché en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Dans ce cadre, la Société a mis à disposition d'Oddo BHF des titres et des espèces sur un compte de liquidité.

Ainsi, Oddo BHF peut notamment réaliser des opérations de blocs pour le compte de la Société dans les conditions prévues par les règles de fonctionnement du marché. Les actions inscrites sur le compte de liquidité ne peuvent donner droit à des dividendes.

A la connaissance de l'Initiateur, au 19 décembre 2018, date de début de la période de pré-offre, le contrat de liquidité de la Société a été suspendu conformément à l'article 5 de la décision de l'AMF n°2018-01 en date du 2 juillet 2018, 1.680 Actions Soft Computing étaient auto-détenues par la Société au titre du contrat de liquidité conclu avec la société Oddo BHF.

Le Conseil d'administration de la Société réuni en date du 5 février 2019 a décidé que ces titres ne seront pas apportés à l'Offre (étant précisé que la Société ne détient aucune autre action que celles détenues au titre du contrat de liquidité). Ces Actions Soft Computing ne sont donc pas visées par l'Offre.

Périmètre géographique de l'Offre

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionnée dans la section 2.8 de la Note d'Information.

Le contexte et les termes de l'Offre sont plus amplement détaillés dans la Note d'Information.

1.2 Motifs de l'Offre

L'Initiateur rappelle que l'Offre présente un caractère amical.

Comme il est indiqué précédemment, l'Offre revêt un caractère obligatoire en application de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF puisque qu'elle fait suite à l'acquisition par l'Initiateur d'un bloc d'actions de la Société représentant plus de 30 % du capital et des droits de vote de la Société.

Ce rapprochement a pour objectif de permettre à Publicis Groupe de devenir l'un des principaux acteurs en France sur le marché de la Data Marketing (au sens large du terme : Marque, Media, Client), en capitalisant sur l'expertise de Soft Computing en gestion et activation de la donnée, ainsi que sur la capacité de Soft Computing à proposer des stratégies au service de la marque et du développement business, le différenciant ainsi de ses concurrents (Cabinets de Consulting, SSII, Agences digitales, ...)

Cet ensemble viserait les 100 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici à 2022 avec un résultat opérationnel de l'ordre de 15 %. Dans l'organisation Publicis Groupe en France, cet ensemble viendrait se positionner en transversal des 4 solutions Media, Health, Sapient et Communications, pour maximiser son développement. Il serait également en pointe dans la conduite des chantiers stratégiques du groupe, et notamment l'accélération de Publicis People Cloud.

1.3 Coût de l'Offre

Le montant global des frais exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre est estimé à environ 400.000 euros (hors taxes). Ces frais comprennent notamment les honoraires et autres frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que de tous experts et autres consultants et les frais de communication. Le montant global des frais exposés à l'Initiateur est intégralement financé en fonds propres par l'Initiateur.

Les frais liés à l'Offre sont intégralement financés en fonds propres par l'Initiateur.

1.4 Montant de l'écart d'acquisition et son traitement comptable

Multi Market Services France Holdings ne publie pas de comptes consolidés.

Ayant acquis le contrôle exclusif de Soft Computing auprès des Cédants le 6 février 2019, Publicis Groupe consolide Soft Computing par intégration globale à compter de cette date.

Publicis Groupe envisage à date d'appliquer la méthode du goodwill complet. De ce fait, la différence entre le prix d'acquisition et l'actif net acquis par Multi Market Services France Holdings, estimée à environ 35 millions d'euros, sera inscrite en goodwill après réévaluation des actifs et des passifs acquis à la juste valeur.

Conformément aux normes en vigueur, l'acquisition complémentaire des titres ne donnera pas lieu à la reconnaissance d'un écart d'acquisition additionnel.

1.5 Financement de l'Offre

L'acquisition de l'intégralité des Actions Soft Computing non détenues, directement ou par assimilation, par Multi Market Services France Holdings au jour du dépôt du projet d'Offre, représenterait, sur la base d'un prix de 25 euros par Action Soft Computing, un montant total de 8.851.700 euros, hors frais divers et commissions, étant précisé que l'Initiateur a acquis sur le marché 48.378 actions entre le 8 février et le 4 mars 2019 (inclus) au Prix de l'Offre, en application de l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF.

Le coût global de l'Offre est intégralement financé en fonds propres par l'Initiateur.

Le financement de cette Offre et du Retrait Obligatoire ne devrait pas avoir d'incidence sur les actifs, l'activité ou les résultats de l'Initiateur ou de la Société.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

2.1 Renseignements d'ordre général concernant l'Initiateur

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « MULTI MARKET SERVICES FRANCE HOLDINGS ».

2.1.2 Forme juridique

Multi Market Services France Holdings est une société par actions simplifiée de droit français.

2.1.3 Siège social

Le siège social de Multi Market Services France Holdings est situé au 133, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

2.1.4 Registre du commerce et des sociétés

Multi Market Services France Holdings est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 444 714 786.

L'Initiateur a été immatriculé le 31 décembre 2002.

2.1.5 Durée

La durée de Multi Market Services France Holdings a été fixée, sauf prorogation ou dissolution anticipée, à une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans qui court à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 31 décembre 2101.

2.1.6 Objet social

Aux termes de l'article 2 des statuts de la société, l'Initiateur a pour objet :

- l'acquisition sous toutes formes, d'intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises ;
- la gestion de ces intérêts et participations ;
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- l'emploi des disponibilités de la Société à tous placements en quelque valeur que ce soit ;
- la réalisation de toute opération de trésorerie au bénéfice des sociétés ou entreprises contrôlées directement ou indirectement par Publicis Groupe S.A., notamment les opérations autorisées par l'article L. 511-7-3 du Code monétaire et financier ; la réalisation de tout concours intra-groupe, notamment sous forme de prêts, d'avances et d'octroi de garanties et de sûretés ; la réalisation de toute opération de change en France, à l'étranger ou entre tout pays au bénéfice des sociétés ou entreprises contrôlées directement ou indirectement par Publicis Groupe S.A. ;
- la réalisation de toutes prestations de conseils, de services et d'assistance notamment dans les domaines administratif, juridique, financier, comptable, informatique, commercial, marketing et

stratégie au bénéfice des sociétés ou entreprises contrôlées directement ou indirectement par Publicis Groupe S.A. tant en France qu'à l'étranger ;

- la fourniture de toutes prestations de services, notamment, en vue d'assurer la coordination et l'harmonisation du développement des sociétés ou entreprises susvisées ainsi que de leurs clients ;
- et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de nature civile, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter le développement.

2.1.7 Exercice social

L'exercice social de Multi Market Services France Holdings commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

2.2 Renseignements concernant le capital de Multi Market Services France Holdings

2.2.1 Montant du capital social

A la date de dépôt du présent document, le capital social de Multi Market Services France Holdings s'élève à 3.499.641,30 euros, divisé en 11.665.471 actions d'une valeur de 0,30 centimes chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

2.2.2 Répartition du capital et des droits de vote

A la date du dépôt du présent document, l'intégralité du capital social de la société Multi Market Services France Holdings est détenu, directement, par la société Publicis Groupe S.A., société anonyme dont le siège social est situé 133, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 080 601.

2.2.3 Forme des actions et droits et obligations attachés aux actions

Les actions de Multi Market Services France Holdings sont obligatoirement nominatives. Leur propriété résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes et des registres tenus à cet effet par Multi Market Services France Holdings.

Les actions sont indivisibles à l'égard de Multi Market Services France Holdings.

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

L'associé unique ou les associés de Multi Market Services France Holdings ne supportent les pertes qu'à concurrence du montant des apports.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des associés.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, le ou les propriétaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis, ne pourront exercer ce droit qu'à la condition de faire leur affaire personnelle de groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

Le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. Le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives.

Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

2.2.4 Pacte d'Associés

Aucun.

2.2.5 Cession et transmission des actions

Les cessions ou transmission d'actions consenties par l'associé unique sont libres.

L'article 11 des statuts de Multi Market Services France Holdings prévoit les conditions suivantes applicables aux cessions d'actions : en cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés, sauf en cas d'apport en société, fusion et opération assimilée, liquidation, transmission universelle de patrimoine, la cession d'actions à une personne autre qu'un associé, ne peut avoir lieu qu'après agrément préalable donné par décision collective à la majorité des actions composant le capital, suivant la procédure prévue à l'article 11 des statuts de Multi Market Services France Holdings.

2.2.6 Instruments financiers non représentatifs du capital

L'Initiateur n'a pas émis d'instruments financiers non représentatifs du capital.

2.2.7 Autres titres donnant accès au capital

Aucun titre financier donnant accès au capital de l'Initiateur n'a été émis.

2.2.8 Dividendes

Le bénéfice distribuable est attribué à l'associé unique. Dans le cas où il y aurait plusieurs associés, il est prévu que la part attribuée aux actions sur ce bénéfice est déterminé par décision collective des associés.

L'associé unique ou la décision collective des associés peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves disponibles en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels ces prélèvements sont affectés. Toutefois les dividendes sont prélevés en priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

De même il peut être décidé d'affecter en totalité ou en partie les sommes distribuables aux réserves ou au report à nouveau.

2.3 **Gouvernance et contrôle de Multi Market Services France Holdings**

2.3.1 Gouvernance de Multi Market Services France Holdings

Président de la société

L'Initiateur est, représenté, dirigé et administré par un Président, personne morale ou physique, associée ou non de la société et membre ou non du Comité de Direction. Le Président, personne morale, est représenté par l'un de ses dirigeants sociaux.

Le Président est nommé par décision du Comité de Direction statuant à la majorité de ses membres présents ou représentés.

Le Président est nommé avec ou sans limitation de durée. Il peut démissionner de ses fonctions à charge pour lui d'en prévenir les membres du Comité de Direction deux mois à l'avance.

Le Président est révocable à tout moment par décision du Comité de Direction statuant à la majorité de ses membres présents ou représentés.

Le Président dirige la société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les présents statuts à l'associé unique ou aux décisions collectives des associés.

Toutefois, le Président devra s'assurer, avant d'engager la société, de l'autorisation préalable du Comité de Direction pour les opérations sortant du cadre de la gestion courante, notamment pour :

- cautionner, avaliser, donner des garanties,
- faire des acquisitions, aliénations et échanges de biens et droits immobiliers,
- conclure avec d'autres entreprises, françaises ou étrangères, tous traités de participation ou d'exploitation en commun,
- céder ou acquérir un ou des fonds de commerce,
- décider de la création de toutes sociétés françaises ou étrangères, fonder ou concourir à la fondation de ces sociétés,
- faire à toutes sociétés, constituées ou à constituer, tous apports en nature, en propriété ou en jouissance,
- intéresser la société dans tous groupements d'intérêt économique ou autres affaires, associations ou sociétés de personnes ou de capitaux, constitués ou à constituer par voie de souscription ou apports en espèces, par achat d'actions, droits sociaux ou autres titres et généralement par toutes formes quelconques,
- aliéner des participations quelle qu'en soit l'importance,
- consentir des prêts, crédits et avances pour un montant qui sera déterminé par le Comité de Direction,
- contracter avec ou sans hypothèque ou autres garanties sur des éléments de l'actif social, tous emprunts,
- réaliser des investissements d'un montant qui sera déterminé par le Comité de Direction.

Le Président est autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Monsieur Jean-Michel Etienne occupe les fonctions de Président de Multi Market Services France Holdings.

Comité de Direction

L'associé unique ou les associés de l'Initiateur désignent un Comité de Direction composé d'au moins trois membres.

Les membres de ce comité, appelés membres du Comité de Direction, sont nommés avec ou sans limitation de durée, renouvelés ou révoqués par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une décision collective des associés.

Les membres du Comité de Direction peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales, associées ou non.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges de membre du Comité de Direction, le Comité de Direction peut procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter son effectif dans le délai de deux mois à compter du jour où se produit la vacance. Le membre du Comité de Direction nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les nominations effectuées par le Comité de Direction sont soumises à approbation de l'associé unique ou à ratification de la plus prochaine décision collective des associés.

En cas de démission collective, le Président, ou à défaut l'un des membres du Comité de Direction, doit en avvertir immédiatement l'associé unique ou les associés afin qu'ils se prononcent notamment sur sa composition.

- Organisation du Comité de Direction

Le Comité de Direction élit à sa tête un président parmi ses membres.

Le président du Comité de Direction est chargé de convoquer le Comité de Direction et d'en diriger les débats.

Le Comité de Direction peut également désigner un secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres du Comité de Direction et des associés.

En cas d'absence du président du Comité de Direction, le Comité de Direction désigne, parmi ses membres, le président de séance.

- Délibérations du Comité de Direction

Le Comité de Direction se réunit sur la convocation de son Président ou de celle du tiers au moins de ses membres.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Toutefois, la présence physique des membres du Comité de Direction n'est pas obligatoire et leur participation à la réunion peut intervenir par tout moyen de communication approprié.

Le Comité de Direction ne délibère valablement que si la moitié au moins des membres du Comité de Direction sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Un membre du Comité de Direction peut donner une procuration à un autre membre aux fins de le représenter. Un membre du Comité de Direction peut détenir plusieurs pouvoirs.

En cas de partage, la voix du Président du Comité de Direction est prépondérante.

Les délibérations du Comité de Direction sont constatées dans des procès-verbaux établis sur un registre et signés de son président et d'au moins un membre du Comité de Direction. En cas d'empêchement du président du Comité de Direction, il est signé par deux membres du Comité de Direction.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le président du Comité de Direction ou le Président de la société, ou un membre du Comité de Direction ou par le secrétaire ou un fondé de pouvoirs habilités à cet effet.

- Pouvoirs du Comité de Direction

Le Comité de Direction veille à la bonne administration de la société, dans les limites de l'objet social, des éventuelles limitations précisées par décision de l'associé unique ou par une décision collective des associés, et des dispositions légales figurant à l'article L. 227-9 du Code de commerce réservant certaines attributions à l'associé unique ou à la collectivité des associés, ainsi que dans la limite du pouvoir exclusif de représentation à l'égard des tiers que la loi confère au Président de la société.

Il se réunit à chaque fois qu'une autorisation préalable doit être donnée pour les actes et opérations visés à l'article 12 des statuts.

A la date du présent document, le Comité de Direction est actuellement composé de quatre membres : Mme. Anne-Gabrielle Heilbronner, M. Jean-Michel Etienne, M. Stéphane Estryn et M. Dominique le Bourhis.

Directeur Général

Les membres du Comité de Direction, statuant à la majorité de ses membres, peuvent nommer un ou plusieurs directeurs généraux, personnes physiques ou morales, associés ou non de la société.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués au directeur général sont déterminées par le comité de direction.

Le directeur général est révocable à tout moment par décision de la majorité des membres du comité de direction.

Le directeur général peut démissionner de son mandat sous réserve de respecter un préavis de un mois, lequel pourra être réduit lors de la décision du comité de direction qui aura à statuer sur le remplacement du directeur général démissionnaire.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président, le directeur général en fonction conserve ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

Aucun directeur général n'a été nommé.

2.3.2 Décisions de l'associé unique ou des associés de Multi Market Services France Holdings

Décisions de l'associé unique

L'associé unique exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par la loi à la collectivité des associés lorsque la société comporte plusieurs associés.

L'associé unique prend les décisions concernant notamment les opérations suivantes :

- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;
- nomination et révocation des membres du comité de direction ;
- nomination des commissaires aux comptes, le cas échéant ;
- dissolution de la société ;
- augmentation, amortissement et réduction du capital ;
- fusion, scission et apport partiel d'actif ;

- toutes autres modifications statutaires ;
- transformation de la société en une autre forme ;
- dissolution de la société.

Toutes les autres décisions sont de la compétence du Président, avec le cas échéant, l'autorisation préalable du comité de direction pour les actes, opérations et engagements visés au paragraphe 2.3.1.1 ci-dessus, excédant la gestion courante.

Les décisions signées par l'associé unique sont constatées dans un registre côté et paraphé. Elles peuvent être certifiées conformes par le Président, ou éventuellement par le directeur général, par un membre du comité de direction ou par le secrétaire ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

Décisions collectives des associés :

Si la société comporte plusieurs associés, les seules décisions qui relèvent de la compétence des associés sont celles pour lesquelles la loi et les présents statuts imposent une décision collective des associés.

Les associés prennent les décisions concernant notamment les opérations suivantes :

- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;
- nomination et révocation des membres du comité de direction ;
- nomination des commissaires aux comptes, le cas échéant ;
- dissolution de la société ;
- augmentation, amortissement et réduction du capital ;
- fusion, scission et apport partiel d'actif ;
- toutes autres modifications statutaires ;
- transformation de la société en une autre forme ;
- dissolution de la société.

Toutes les autres décisions relèvent de la compétence du Président avec le cas échéant, l'autorisation du Comité de Direction pour les actes, opérations et engagements visés au paragraphe 2.3.1.1 ci-dessus excédant la gestion courante.

Sous réserve des décisions requérant l'unanimité en application de l'article L.227-19 du Code de commerce ou des dispositions des statuts de Multi Market Services France Holdings requérant une majorité spécifique, les décisions collectives sont adoptées à la majorité de plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

2.3.3 Commissaires aux comptes de Multi Market Services France Holdings

Le contrôle de Multi Market Services France Holdings est effectué dans les conditions fixées par la loi par un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires et suppléants désignés par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les commissaires aux comptes doivent être invités à participer à toutes les décisions dans les mêmes conditions que l'associé unique ou la collectivité des associés.

A la date des présentes, les commissaires aux comptes de Multi Market Services France Holdings sont :

- Commissaire aux comptes titulaire : Mazars dont le siège social est situé 61, rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 784 824 153 ; et
- Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Gilles Rainaut, né le 20 août 1956 à 92100 Boulogne-Billancourt et domicilié 60, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt.

Les commissaires aux comptes de l'Initiateur ci-après mentionnés sont nommés jusqu'à la tenue de l'assemblée générale se prononçant sur l'approbation des comptes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2019.

2.4 Description des activités de Multi Market Services France Holdings et Informations financières

2.4.1 Principales activités

MMS France est la société holding qui porte toutes les participations détenues par le groupe Publicis en France. Elle n'a pas d'activité opérationnelle propre et n'a aucun salarié.

A l'exception de ce qui est mentionné dans la Note d'Information et le présent document, l'Initiateur n'a eu aucune autre activité significative.

2.4.2 Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe à la date du présent document, aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

2.4.3 Effectifs

A la date du présent document, Multi Market Services France Holdings n'a aucun salarié.

2.4.4 Patrimoine – Situation financière – Résultats

Les états financiers provisoires de l'Initiateur pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 figurent en annexe aux présentes et sont composés de versions provisoires du bilan et du compte de résultat de l'Initiateur pour cet exercice.

Ces états financiers provisoires ont été préparés par les équipes de l'Initiateur pour les seuls besoins de la présente note. Il est précisé que les états financiers provisoires annexés aux présentes n'ont été ni (i) arrêtés par le management de l'Initiateur, (ii) audités par les commissaires aux comptes de l'Initiateur, (iii) certifiés par les commissaires aux comptes de l'Initiateur, (iv) approuvés par l'Initiateur. Par conséquent, il est précisé par l'Initiateur que ces états financiers provisoires seront complétés et pourraient faire l'objet de modifications avant leur dépôt au greffe. L'Initiateur ne pourra pas être tenu responsable de toute différence entre les états financiers provisoires annexés aux présentes et les états financiers arrêtés, audités, certifiés et approuvés qui seront déposés au greffe par l'Initiateur.

Depuis l'établissement de ces états financiers provisoires, il n'existe à la date du présent document aucune information financière autre concernant l'Initiateur.

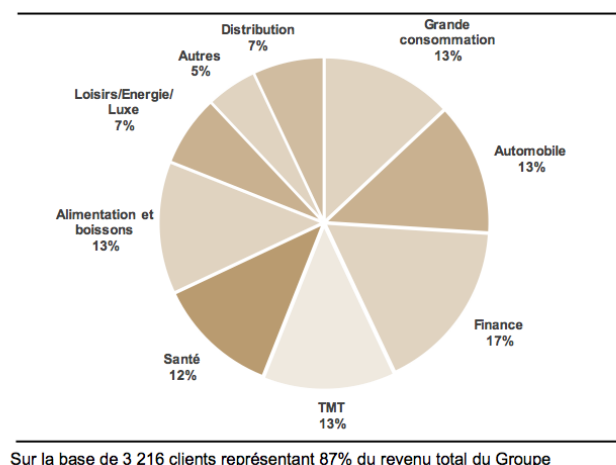
3. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CONTROLANT ULTIMEMENT L'INITIATEUR

3.1 Présentation générale de Publicis Groupe S.A.

Publicis Groupe S.A. est le 3^{ème} groupe mondial de communication. Il opère dans le numérique, la technologie et le consulting avec Publicis.Sapient (Sapient Consulting, SapientRazorfish et DigitasLBI), dans la publicité, la communication interactive, le marketing digital, les relations publiques et l'événementiel avec Publicis Communications (Publicis Worldwide, Leo Burnett, Saatchi & Saatchi, Fallon, BBH, Marcel, MSL et Prodigious) et dans l'achat d'espace et la stratégie média avec Publicis Media (Starcom, Zenith, MediaVest, I Spark et Blue 449).

En 2018, les revenus de Publicis Groupe S.A. s'élevaient à 9.951.000.000 euros.

Le revenu net de Publicis Groupe S.A. en 2018 était réparti par secteur comme suit :



Le revenu net de Publicis Groupe S.A. en 2018 était réparti par zone géographique comme suit :

<i>Millions d'euros</i>	Revenu net		Croissance publiée	Croissance organique	Croissance organique hors PHS
	2018	2017			
Europe	2 622	2 596	+1,0%	+1,4%	+1,3%
Amérique du Nord	4 795	5 032	-4,7%	-0,8%	+0,5%
Asie Pacifique	924	1 037	-10,9%	-1,8%	-1,8%
Amérique Latine	347	387	-10,3%	+4,5%	+4,5%
Moyen Orient & Afrique	281	280	+0,4%	+4,6%	+4,6%
Total	8 969	9 332	-3,9%	+0,1%	+0,8%

Les actions, composant le capital social de Publicis Groupe S.A., sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000130577.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Publicis Groupe S.A. figurent dans le document de référence de Publicis Groupe S.A. pour l'exercice 2017, déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2018 sous le numéro D.18-0359 ainsi que dans le rapport financier semestriel publié le 03 août 2018.

L'information réglementée, périodique et permanente, de Publicis Groupe S.A. est disponible sur son site internet (www.publicisgroupe.com).

3.2 Informations financières sélectionnées concernant Publicis Groupe S.A.

3.2.1. Compte de résultat consolidé de Publicis Groupe S.A. au 31 décembre 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	2018 ⁽¹⁾	2017 ⁽²⁾
Revenu net⁽³⁾	8 969	9 332
Revenu des coûts refacturables	982	914
Revenu	9 951	10 246
Charges de personnel	(5 747)	(5 977)
Autres charges opérationnelles	(2 155)	(2 603)
Marge opérationnelle avant amortissements	2 049	1 666
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(69)	(73)
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(526)	(161)
Marge opérationnelle	1 523	1 505
Perte de valeur	(131)	(115)
Autres produits et charges non courants	(20)	(1)
Résultat opérationnel	1 303	1 316
Charges financières	(81)	(101)
Produits financiers	70	50
Coût de l'endettement financier net	(11)	(51)
Réévaluation des compléments de prix sur acquisitions	(13)	(66)
Autres charges et produits financiers	(60)	(10)
Résultat avant impôt des entreprises consolidées	1 219	1 189
Impôt sur le résultat	(285)	(312)
Résultat net des entreprises consolidées	934	877
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	(4)	(5)
Résultat net	930	872
Dont :		
- Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	11	10
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	919	862
Données par action (en euros) - Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		
Nombre d'actions	229 231 677	226 384 707
Bénéfice net par action	4,01	3,81
Nombre d'actions dilué	234 564 382	230 673 578
Bénéfice net par action – dilué	3,92	3,74

(1) Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en appliquant par anticipation la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée sans retraitement de l'exercice précédent)

(2) Conformément à la norme IFRS 15 et l'interprétation IFRIC 23 appliquées au 1er janvier 2018, les informations comparatives de l'année 2017 ont été retraitées.

(3) Revenu net : Revenu après déduction des coûts refacturables aux clients. Ces coûts concernent essentiellement des activités de production et de média, ainsi que des frais divers à la charge des clients. Ces éléments refacturables aux clients ne faisant pas partie du périmètre d'analyse des opérations, l'indicateur, revenu net est le plus pertinent pour la mesure de la performance opérationnelle des activités du Groupe.

3.2.2. Bilan consolidé de Publicis Groupe S.A. au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)	31 décembre 2018 ⁽¹⁾	31 décembre 2017 ⁽²⁾
Actif		
Écarts d'acquisition nets	8 751	8 450
Immobilisations incorporelles nettes	1 125	1 124
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 732	-
Immobilisations corporelles nettes	611	590
Impôts différés actifs	150	130
Titres mis en équivalence	62	64
Autres actifs financiers	215	169
Actifs non courants	12 646	10 527
Stocks et en-cours de production	367	385
Clients et comptes rattachés	9 115	8 907
Actifs sur contrats	874	843
Autres créances et actifs courants	689	649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 206	2 407
Actifs destinés à être cédés	183	62
Actifs courants	14 434	13 253
Total de l'actif	27 080	23 780
Passif		
Capital	94	92
Réserves consolidées, part du Groupe	6 759	5 864
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe (Part du Groupe)	6 853	5 956
Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	0	2
Total capitaux propres	6 853	5 958
Dettes financières à plus d'un an	2 425	2 780
Obligations locatives à plus d'un an	1 648	-
Impôts différés passifs	446	419
Provisions à long terme	384	415
Passifs non courants	4 903	3 614
Fournisseurs et comptes rattachés	12 176	11 541
Passifs sur contrats	284	423
Dettes financières à moins d'un an	449	350
Obligations locatives à moins d'un an	393	-
Dettes d'impôts sur les sociétés	365	389
Provisions à court terme	125	98
Autres dettes et passifs courants	1 432	1 391
Passifs destinés à être cédés	100	16
Passifs courants	15 324	14 208
Total du passif	27 080	23 780

(1) Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en appliquant par anticipation la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée sans retraitement de l'exercice précédent)

(2) Conformément à la norme IFRS 15 et l'interprétation IFRIC 23 appliquées au 1er janvier 2018, les informations comparatives de l'année 2017 ont été retraitées.

3.2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés de Publicis Groupe S.A. au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)	2018	2017 ⁽²⁾
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	930	872
Neutralisation des produits et charges calculés :		
Impôt sur le résultat	285	312
Coût de l'endettement financier net	11	51
Moins-values (plus-values) de cession d'actifs (avant impôt)	20	-
Dotation aux amortissements et pertes de valeur	726	349
Rémunérations fondées sur des actions	63	55
Autres produits et charges calculés	76	74
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4	5
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2	2
Impôt payé	(328)	(264)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité ⁽¹⁾	153	69
Flux net de trésorerie liés à l'activité (I)	1 942	1 525
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(207)	(136)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11	5
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	(11)	2
Acquisitions de filiales	(260)	(289)
Cessions de filiales	19	1
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II)	(448)	(417)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(210)	(170)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(10)	(10)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	11	19
Remboursement des emprunts	(159)	(27)
Remboursement des dettes locatives	(374)	-
Intérêts payés sur obligations locatives	(58)	-
Intérêts financiers payés ⁽²⁾	(69)	(90)
Intérêts financiers encaissés ⁽²⁾	66	52
Rachats de participations ne donnant pas le contrôle	(21)	(35)
(Achats)/Ventes nets d'actions propres et exercice de BSA	9	(291)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (III)	(815)	(552)
Incidence des variations de taux de change (IV)	133	(379)
Variation de la trésorerie consolidée (I + II + III + IV)	812	177
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	2 407	2 228
Soldes créditeurs de banques au 1 ^{er} janvier	(27)	(25)
Trésorerie à l'ouverture (V)	2 380	2 203
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 206	2 407
Soldes créditeurs de banques à la clôture	(14)	(27)
Trésorerie à la clôture (VI)	3 192	2 380
Variation de la trésorerie consolidée (VI – V)	812	177
⁽¹⁾ <i>Détail de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>		
Variation des stocks et en-cours de production	42	(17)
Variation des créances clients et autres créances	(274)	(693)
Variations des dettes fournisseurs, autres dettes et provisions	385	779
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	153	69

⁽²⁾ Les intérêts financiers ont été reclassés dans les Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement.

4. ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 5 mars 2019 auprès de l'AMF et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Multi Market Services France Holdings et visant les actions de Soft Computing.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Multi Market Services France Holdings
représentée par Jean-Michel Etienne

ANNEXE : ETATS FINANCIERS DE MULTI MARKET SERVICES FRANCE HOLDINGS

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	23 011	23 011		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	366		366	366
Fonds commercial	138 748 860	138 748 860		1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	387 531 654	198 652 613	188 879 041	179 337 632
Créances rattachées à des participations	54		54	
Autres titres immobilisés	158 998 999	6 022 320	152 976 679	149 623 104
Prêts	210 385		210 385	265 174
Autres immobilisations financières	48 905		48 905	83 467
ACTIF IMMOBILISE	685 562 233	343 446 804	342 115 429	329 309 745
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 365		2 365	36 991
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	352 096 390		352 096 390	270 453 129
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	13 481 319		13 481 319	3 621 110
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	365 580 074		365 580 074	274 111 231
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	29 649		29 649	138 348
TOTAL GENERAL	1 051 171 956	343 446 804	707 725 152	603 559 323

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 3 499 641)	3 499 641	3 499 641
Primes d'émission, de fusion, d'apport	137 681 636	137 681 636
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 258 782	1 258 782
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-128 210 985	-116 517 939
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-22 762 164	-11 693 046
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	186 833	183 024
CAPITAUX PROPRES	-8 346 257	14 412 098
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	197 433 375	175 848 732
Provisions pour charges		
PROVISIONS	197 433 375	175 848 732
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 642	10 468
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	41 259 996	36 734 021
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	797 834	716 032
Dettes fiscales et sociales	50 227	50 731
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	72 177 730	80 908 094
Autres dettes	404 324 018	294 752 849
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	518 620 447	413 172 195
Ecart de conversion passif	17 587	126 298
TOTAL GENERAL	707 725 152	603 559 323

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				78 463
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				78 463
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 113 322	6 532 567
Autres produits			7	9 043
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 113 328	6 620 072
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 188 625	746 632
Impôts, taxes et versements assimilés			40 652	151
Salaires et traitements				
Charges sociales			-246 963	-237 826
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				6 250
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			7 218 372	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			23 711 378	23 544 780
Autres charges				364
CHARGES D'EXPLOITATION			31 912 066	24 060 351
RESULTAT D'EXPLOITATION			-29 798 738	-17 440 278
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			54	
Perte supportée ou bénéfice transféré			7 618 438	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			15 626 222	19 699 226
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			8 227	28 565
Autres intérêts et produits assimilés			1 422 704	2 455 548
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			14 377 308	5 254 425
Différences positives de change			1 848 481	1 953 129
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			33 282 942	29 390 893
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			8 664 320	15 391 806
Intérêts et charges assimilées			2 488 999	7 096 273
Différences négatives de change			1 836 616	1 955 911
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			12 989 936	24 443 990
RESULTAT FINANCIER			20 293 007	4 946 904
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-17 124 115	-12 493 375

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 476 723	15 566 384
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 476 723	15 566 384
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		561
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 110 962	14 761 014
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 809	4 481
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 114 771	14 766 056
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 638 048	800 328
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	53 873 047	51 577 350
TOTAL DES CHARGES	76 635 211	63 270 396
BENEFICE OU PERTE	-22 762 164	-11 693 046

